

Gendarme tué en Ariège : sale boulot de 2 procureurs qui excusent l'assassin ou minorent ses délits

écrit par Christine Tasin | 27 novembre 2016



C'est à devenir fou. Fou furieux.

Dès que l'assassin a été identifié, un procureur de la République, Lisa Bergereau, a minimisé les actes délinquants qu'il a commis avant le meurtre du gendarme, " **des délits mineurs**".

Le suspect n'est pas lié au grand banditisme mais connu de la justice pour des délits mineurs comme des vols, des outrages, a précisé la procureure de la République.

<http://www.directmatin.fr/france/2016-11-27/gendarme-tue-par-un-automobiliste-en-ariège-lacte-delibere-privilegie-743349>

Si les vols et outrages (à magistrat aussi ?) sont des délits mineurs, à présent...

Et voici qu'on en sait un peu plus sur le personnage...

Il a été condamné à plusieurs reprises pour **des vols**, des **violences en réunion**. Mineur, il a également été **impliqué dans une affaire d'agressions sexuelles sur**

mineur de 15 ans.

Le conducteur avait également été **condamné à deux reprises** et incarcéré pour ne pas avoir respecté **son interdiction de séjour en Ariège**. Par ailleurs, ll conduisait **sans permis de conduire**.

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/11/27/2467041-mort-gendarme-ariege-automobiliste-interpelle-etait-interdit-sejour.html>

Délits mineurs... Aucune commune mesure avec les épouvantables criminels que sont un Renaud Camus, un Pierre Cassen ou une Christine Tasin, qui osent dire la réalité de l'islam, naturellement.

Mieux encore, un second procureur s'est senti l'âme d'un avocat et a commencé à excuser, oui, vous avez bien lu, à excuser l'individu :

L'homme interpellé est présenté comme **ayant " de graves carences affectives et éducatives"** a précisé Karline Bouisset, procureur de la République de [Foix](#).

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/11/27/2467041-mort-gendarme-ariege-automobiliste-interpelle-etait-interdit-sejour.html>

Est-ce que lors des deux prochains procès que je vais subir, en décembre et en mars prochain, je pourrai invoquer les graves carences affectives et éducatives dont j'ai peut-être souffert pendant mon enfance, allez savoir ?

Aujourd'hui un défenseur de la nation est mort. Une famille est brisée. Et ces procureurs indignes ne songent pas à l'Etat, qu'elles sont censées représenter et défendre, mais à l'assassin.

Allez, je mets ma main au feu que l'assassin a reçu une formation coranique et porte un nom pas trop français, ce qui lui vaut toutes les attentions de ces dames...